



La soupe au caillou

Des nouvelles du Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté

10 juin 2002

Par l'équipe du Collectif

Numéro 102



Comment se passera l'annonce de cette stratégie

La ministre Linda Goupil va déposer le projet de loi mercredi matin avant la période de questions et elle va rencontrer la presse après la période de questions.

Pendant ce temps, une séance d'informations techniques aura lieu dans un amphithéâtre au complexe G, tout près de là. Une centaine d'organisations ont été invitées à cette séance d'information. Le Collectif est du nombre bien sûr. Il sera possible aussi d'y visionner la conférence de presse ministérielle.

Nous aurons donc à donner assez vite une première réaction en tenant compte bien sûr du fait qu'il nous faudra par la suite analyser ensemble et beaucoup plus dans le détail les différents contenus mis de l'avant.

Nous sommes en train de réunir une délégation pour cette séance d'informations. L'équipe a fait des appels vendredi auprès des membres nationaux et des groupes relayeurs en région pour voir qui pourrait être disponible.

Nous allons essayer de réunir la délégation la plus représentative possible en tenant compte de la limite qui nous est fixée et du fait que plusieurs organisations nationales auront reçu une invitation distincte.

Nous donnerons des nouvelles dès que possible à l'ensemble du réseau par ce bulletin. Et il est bien clair aussi que le sujet sera à l'ordre du jour de la rencontre du Collectif des 18 et 19 juin prochains.

Bulletin spécial pour se préparer aux annonces gouvernementales du mercredi 12 juin 2002

Une stratégie et une loi en vue !

Bonjour tout le monde! Vous aurez peut-être appris comme nous la nouvelle publiée par *La Presse* samedi matin et confirmée ensuite dans la journée par le premier ministre à l'effet que le gouvernement déposera mercredi, en même temps que sa stratégie, un projet de loi sur la lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Nous commenterons les annonces une fois qu'elles seront officielles et sur la base de leur contenu effectif, mais nous avons pensé vous transmettre dès maintenant les pistes d'analyse que nous vous proposons pour évaluer ce que le gouvernement annoncera mercredi.

Nous vous invitons à aborder les annonces gouvernementales en vous posant les questions suivantes. Ce qui est annoncé améliore-t-il les conditions de vie matérielles des personnes en situation de pauvreté? Ce qui est annoncé libère-t-il les personnes en situation de pauvreté des préjugés à leur égard? Ce qui est annoncé donne-t-il le signal de plus d'égalité et de solidarité dans la société québécoise? Ce qui est annoncé est-il crédible pour les personnes en situation de pauvreté?

En ce qui touche à l'éventualité d'une loi, le Collectif a déjà fait savoir ses attentes le 15 mai dernier dans une lettre à l'ensemble des membres de l'Assemblée nationale. En voici un extrait (le texte complet est sur notre site Internet) :

- ◆ "... nous ne voulons pas une loi pour une loi,
- ◆ nous voulons une loi fondée sur les droits qui tiennent compte du travail citoyen qui a été fait,
- ◆ nous voulons une loi qui fasse faire un saut qualitatif au Québec en matière de lutte contre la pauvreté et
- ◆ nous voulons une loi qui encadre et programme un engagement à jeter les bases permanentes d'un Québec sans pauvreté."

Vous connaissez notre position sur «une loi et des mesures urgentes». Nous vous invitons bien sûr à relire attentivement d'ici là le texte de notre proposition de loi, qui deviendra notre base de comparaison. Si vous le cherchez, vous le trouverez sur notre site Internet. Quel bout de chemin aura été fait en direction de ce que nous proposons? C'est ce que nous verrons mercredi. Chose certaine, la mobilisation qui a rendu l'idée d'une loi incontournable sera encore plus nécessaire, maintenant que la question devient : quelle loi? selon quelles perspectives? avec quel impact? À mercredi, pour la suite de l'aventure.



Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté.

C.P. 1352 Terminus, Québec, Qc, G1K 7E5

Tél.: (418) 525-0040 / Télécopieur: (418) 525-0740 / Courriel: collectif@pauvrete.qc.ca / Site web: www.pauvrete.qc.ca

Nos bureaux sont situés au 165, de Carillon dans la Basse-Ville de Québec.